

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 03/09/2026 - 8634 - 2016 B 00786 - 821 009 016 - DTFinance

Bilan

BILAN ACTIF	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	7 004	7 004		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	63 000	36 294	26 706	47 706
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	263 760		263 760	263 760
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	333 779	43 298	290 481	311 481
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	153 816		153 816	
Autres créances	10 703		10 703	649
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				60 000
Disponibilités	11 055		11 055	25 604
Charges constatées d'avance (3)	2 653		2 653	372
TOTAL ACTIF CIRCULANT	178 227		178 227	86 626
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	512 006	43 298	468 707	398 106

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan

BILAN PASSIF

31/12/2025

31/12/2024

CAPITAUX PROPRES

Capital
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...
Ecart de réévaluation
Réserve légale
Réserves statutaires ou contractuelles
Réserves réglementées
Autres réserves
Report à nouveau

RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)

Subventions d'investissement
Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques
Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)
Emprunts et dettes financières diverses (3)
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes fiscales et sociales
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes
Produits constatés d'avance (1)

TOTAL DETTES

Ecart de conversion passif

TOTAL GENERAL

60 000

60 000

-151 755

-141 865

13 085

-9 890

-78 670

-91 755

- 3 SEP. 2026



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

(1) Dont à plus d'un an (a)

21 053

476 343

(1) Dont à moins d'un an (a)

520 307

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SARL DTFINANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 468 707 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 13 085 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :



Règles et méthodes comptables

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 004			7 004
Immobilisations incorporelles	7 004			7 004
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	63 000			63 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	63 000			63 000
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	263 760			263 760
- Autres titres immobilisés	15			15
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	263 775			263 775
TOTAL	333 779			333 779

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations

Ventilation des augmentations

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Immobilisations financières

Augmentations de l'exercice

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service

Ventilation des diminutions

Immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Immobilisations financières

Diminutions de l'exercice

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			7 004			7 004
Immobilisations incorporelles			7 004			7 004
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels						
- Installations générales, agencement et aménagements divers						
- Matériel de transport	4 à 5 ans		15 294	21 000		36 294
- Matériel de bureau et informatique, mobilier						
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			15 294	21 000		36 294
TOTAL			22 298	21 000		43 298

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 167 172 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	153 816	153 816	
Autres	10 703	10 703	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	2 653	2 653	
Total	167 172	167 172	

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	94 535
Total	94 535

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 60 000,00 euros décomposé en 6 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
TISSERON Denis 76840 SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE	100,00	6 000,00

Provisions

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	13 518				6 017
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	13 518				6 017

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation
Financières
Exceptionnelles

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 541 360 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	29 949	8 896	21 053	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 861	3 861		
Dettes fiscales et sociales	118 019	118 019		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	389 532	389 532		
Produits constatés d'avance				
Total	541 360	520 307	21 053	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

8 778

389 532

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS NON PARVENUES	1 279
Intérêts courus/emprunt	16
Dettes prov. congés payés	8 326
Personnel - autres charges à payer	3 708
Charges sur congés à payer	3 331
Organismes - Autres charges à payer	171
Total	16 831

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	178		
Charges sociales constatées d'avanc	2 475		
Total	2 653		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	2 422		2 422
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	333 578		333 578
TOTAL	336 001		336 001

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30/06/2026

EURL DTFINANCE
Société à Responsabilité Limitée
Capital Social : 60 000.00 euros
Siège Social : 5 Boulevard Industriel
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
RCS de ROUEN N° : 821009016

L'an deux mil vingt six,
Le trente juin.

Les associés de la EURL DTFINANCE se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur TISSERON Denis, en assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 pour délibérer notamment sur l'affectation du résultat ci-après :

RESOLUTION N° 5 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'assemblée générale décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social selon les modalités suivantes :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	13 085.00€
Report à nouveau antérieur déficitaire	-151 754.57€
Mise en report à nouveau	-138 669.57€
Montant Brut Distribuable	0.00€
Solde net	0.00€

Suite à la présente affectation décidée par les associés, le report à nouveau déficitaire est de - 138 669.57€.

L'affectation du report à nouveau est renvoyée par l'assemblée à la décision de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les résultats de l'exercice suivant.
Il devra obligatoirement être déduit du résultat de l'exercice suivant.

Conformément à la loi, il est pris acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices sociaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La gérance



- 3 SEP. 2026



**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE
GENERALE DU 30/06/2026**

EURL DTFINANCE
Société à Responsabilité Limitée
Capital Social : 60 000.00 euros
Siège Social : 5 Boulevard Industriel
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
RCS de ROUEN N° : 821009016

La collectivité des associés propose d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social de l'exercice de la manière suivante :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	13 085.00€
Report à nouveau antérieur déficitaire	-151 754.57€
Mise en report à nouveau	-138 669.57€
Montant Brut Distribuable	0.00€
Solde net	0.00€

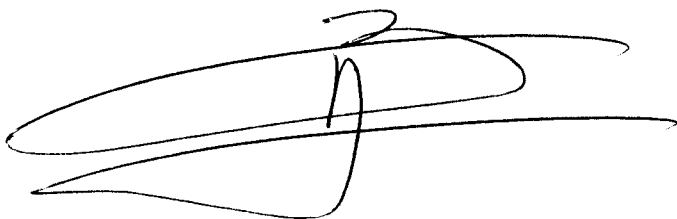
Suite à la présente affectation décidée par les associés, le report à nouveau déficitaire est de - 138 669.57€.

L'affectation du report à nouveau est renvoyée par l'assemblée à la décision de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les résultats de l'exercice suivant.
Il devra obligatoirement être déduit du résultat de l'exercice suivant.

Conformément à la loi, il est pris acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices sociaux.

Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La gérance



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

- 3 SEP. 2026

